

*Article 31 du Règlement***L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA**

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, il y a maintenant deux semaines que 1 500 agents de libération conditionnelle sont en grève. Le salaire de ces agents est inférieur de 14 p. 100 à celui des agents de libération conditionnelle de l'Ontario et de 24 p. 100 à celui des agents du Québec. Il n'est donc guère surprenant qu'ils demandent une augmentation.

Les négociations avec le gouvernement durent depuis deux ans et demi. Ce n'est que cette semaine que celui-ci a fait une offre sérieuse et a ramené le syndicat à la table de négociations. La tension monte dans les prisons. Huit mille détenus en libération conditionnelle ne sont pas régulièrement suivis par un agent. Les esprits s'échauffent et tous seront bientôt à bout de patience. Des détenus se voient refuser des visites familiales. Les congés de Noël sont compromis. Admissibles à une libération conditionnelle, d'autres détenus ne sont pas libérés.

Fait tout aussi important, sont compris dans ce groupe de travailleurs ceux qui procurent des services aux anciens combattants et à leur famille et veillent à ce que ces derniers obtiennent toute l'aide financière, médicale et sociale dont ils ont besoin. Sont aussi compris tous ceux qui offrent des services aux autochtones sous forme de programmes de traitement de l'alcoolisme et de protection de l'enfance. Tous ces bénéficiaires sont privés de services, parce que le président du Conseil du Trésor tergiverse.

• (1110)

Je presse le ministre et le gouvernement de veiller à ce que ces négociations prennent fin dans les plus brefs délais afin que ces employés puissent retourner au travail.

* * *

LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, une très importante conférence des premiers ministres débute aujourd'hui ici à Ottawa. Il est évident qu'il existe de graves problèmes et de vifs désaccords d'un bout à l'autre du pays. Nous voudrions encourager tous les participants à considérer le pays comme un tout plutôt que comme une collection de provinces ou de régions individuelles, car ce n'est que comme un tout que nous allons former un pays fort et viable.

Je voudrais encourager le premier ministre à maintenir sa position de leadership national fort et ses politiques de réconciliation et d'équité envers tous les Canadiens. À titre de fier citoyen de la Colombie-Britannique, je suis

fermement convaincu que nous avons besoin du Québec et que le Québec a besoin de nous.

Merci, monsieur le premier ministre, de votre dévouement et de votre leadership pour nous garder unis.

* * *

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, permettez-moi de souligner le plus important investissement industriel dans l'histoire de Drummondville, soit l'établissement de la société CDM Laminés Inc., filiale d'Uniboard Canada, une nouvelle usine spécialisée dans la transformation de papier en revêtements décoratifs pour panneaux basse pression qui viendra s'installer dans ma circonscription et qui fait partie d'une implantation industrielle dont les coûts globaux atteindront plus de 81 millions de dollars et qui devrait entraîner la création de 145 nouveaux emplois au cours des prochaines années.

Je me réjouis, monsieur le Président, de l'implantation de ces nouvelles installations dont la production sera en majorité exportée, notamment sur les marchés d'outre-mer, et permettra de remplacer des importations.

Les activités de cette entreprise donneront lieu à un important transfert technologique de l'Europe, dont bénéficiera non seulement la région de Drummondville, mais l'ensemble du pays.

La réalisation de ce projet constitue une nouvelle activité industrielle dans la région de Drummondville qui favorisera grandement le développement économique déjà bien amorcé et ce, grâce à l'implication du gouvernement canadien.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

M. Ross Harvey (Edmonton-Est): Monsieur le Président, j'ai déclaré, hier, à la Chambre que selon la meilleure évaluation, la quantité de bioxyde de carbone qui sera produite par les projets OSLO et Hibernia se situe entre 20 et 35 millions de tonnes métriques. Les émissions totales actuelles de CO₂ du Canada augmenteront donc de 4 à 7 p. 100.

Malheureusement, ces évaluations sont nécessairement vagues, si incroyable que cela puisse paraître, parce qu'on n'a jamais effectué d'étude approfondie sur les émissions probables de CO₂ d'Oslo et d'Hibernia.

L'étude sur les répercussions environnementales du projet Hibernia réalisée en 1985 ne mentionne même pas les émissions de CO₂ et aucun ministre n'a commencé à évaluer sérieusement celles d'OSLO.